

2021.11.17_41.RI

ARRETE

reconnaissant le caractère de calamité
agricole aux dommages subis par
les agriculteurs du **Loir-et-Cher**

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

VU les articles L. 361-1 à L. 361-8 du code rural et de la pêche maritime organisant la gestion des risques en agriculture ;

VU les articles D. 361-1 à D. 361-42 du code rural et de la pêche maritime ;

VU l'avis émis par le Comité national de gestion des risques en agriculture au cours de sa séance du 17 novembre 2021 ;

ARRETE

ARTICLE 1er : Sont considérés comme présentant le caractère de calamité agricole au sens de l'article L. 361-5 du code rural et de la pêche maritime pour les biens et les zones ci-après définis les dommages dus au gel du 4 au 8 avril 2021.

1) Biens sinistrés :

Pertes de récolte sur pommes, poires.

Zone sinistrée :

Département.

2) Biens sinistrés :

Pertes de récolte sur raisins de cuve.

Zone sinistrée :

Communes d'Ambloy, Angé, Areines, Artins, Autainville, Authon, Avaray, Averdon, Azé, Baillou, Bauzy, BeaucelaRomaine, Beauchêne, Billy, Binas, Blois, Boisseau, Bonneveau, Bouffry, Boursay, Bracieux, Brévainville, Briou, Busloup, Candé-sur-Beuvron, Cellé, Cellettes, Chailles, Chambord, Champigny-en-Beauce, Chaon, Châteaueux, Châtillon-sur-Cher, Châtres-sur-Cher, Chaumont-sur-Loire, Chaumont-sur-Tharonne, Chauvigny-du-Perche, Chémery, Cheverny, Chissay-en-Touraine, Chitenay, Choue, Choussy, Conan, Concriers, Cormenon, Cormeray, Couddes, Couëtron-au-Perche, Couffy, Coulommiers-la-Tour, Cour-Cheverny, Cour-sur-Loire, Courbouzon, Courmemin, Crouy-sur-Cosson, Crucheray, Danzé, Dhuizon, Droué, Épiais, Épuisay, Faverolles-sur-Cher, Faye, Fontaine-les-Coteaux, Fontaine-Raoul, Fontaines-en-Sologne, Fortan, Fossé, Françay, Fresnes, Fréteval, Gièvres, Gombergean, Gy-en-Sologne, Herbault, Houssay, Huisseau-en-Beauce, Huisseau-sur-Cosson, Josnes, LaChapelle-Enchérie, LaChapelle-Montmartin, LaChapelle-Saint-Martin-en-Plaine, LaChapelle-Vendômoise, LaChapelle-Vicomtesse, LaChaussée-Saint-Victor, LaFerté-Beauharnais, LaFerté-Imbault, LaFerté-Saint-Cyr, LaFontenelle, LaMadeleine-Villefrouin, LaMarolle-en-Sologne, LaVille-aux-Clercs, Lamotte-Beuvron, Lancé, Lancôme, Landes-le-Gaulois, Langon-sur-Cher,

NTN

Lassay-sur-Croisne, Lavardin, LeControis-en-Sologne, LeGault-du-Perche, LePlessis-Dorin, LePlessis-l'Échelle, LePoislay, LeTemple, LesEssarts, LesHayes, LesMontils, LesRoches-l'Évêque, Lestiu, Lignièrès, Lisle, Loreux, Lorges, Lunay, Maray, Marchenoir, Marcilly-en-Beauce, Marcilly-en-Gault, Mareuil-sur-Cher, Marolles, Maslives, Maves, Mazangé, Méhers, Menars, Mennetou-sur-Cher, Mer, Mesland, Meslay, Meusnes, Millançay, Moisy, Mondoubleau, Mont-près-Chambord, Monteaux, Monthou-sur-Bièvre, Monthou-sur-Cher, Montlivault, Montoire-sur-le-Loir, MontrichardValdeCher, Montrieux-en-Sologne, Montrouveau, Morée, Muides-sur-Loire, Mulsans, Mur-de-Sologne, Naveil, Neung-sur-Beuvron, Neuvy, Nouan-le-Fuzelier, Nourray, Noyers-sur-Cher, Oisly, Orçay, OucquesLaNouvelle, Ouzouer-le-Doyen, Périgny, Pezou, Pierrefitte-sur-Sauldre, Pontlevoy, Pouillé, Pray, Prunay-Cassereau, Pruniers-en-Sologne, Rahart, Renay, Rhodon, Rilly-sur-Loire, Rocé, Roches, Romilly, Romorantin-Lanthenay, Rougeou, Ruan-sur-Egvonne, Saint-Aignan, Saint-Amand-Longpré, Saint-Arnoult, Saint-Bohaire, Saint-Claude-de-Diray, Saint-Cyr-du-Gault, Saint-Denis-sur-Loire, Saint-Dyé-sur-Loire, Saint-Étienne-des-Guérets, Saint-Firmin-des-Prés, Saint-Georges-sur-Cher, Saint-Gervais-la-Forêt, Saint-Gourgon, Saint-Hilaire-la-Gravelle, Saint-Jacques-des-Guérets, Saint-Jean-Froidmentel, Saint-Julien-de-Chédon, Saint-Julien-sur-Cher, Saint-Laurent-des-Bois, Saint-Laurent-Nouan, Saint-Léonard-en-Beauce, Saint-Loup, Saint-Lubin-en-Vergonnois, Saint-Marc-du-Cor, Saint-Martin-des-Bois, Saint-Ouen, Saint-Rimay, Saint-Romain-sur-Cher, Saint-Sulpice-de-Pommeray, Saint-Viâtre, Sainte-Anne, Salbris, Sambin, Santenay, Sargé-sur-Braye, Sasnières, Sassay, Savigny-sur-Braye, Seigy, Selles-Saint-Denis, Selles-sur-Cher, Selommes, Sérís, Seur, Soings-en-Sologne, Souesmes, Sougé, Souvigny-en-Sologne, Suèvres, Talcy, Ternay, Theillay, Thésée, Thoré-la-Rochette, Thoury, Tour-en-Sologne, Tourailles, Troo, Valaire, Valencisse, Vallée-de-Ronsard, Vallières-les-Grandes, Valloire-sur-Cisse, Veilleins, Vendôme, Vernou-en-Sologne, Veuzain-sur-Loire, Vievy-le-Rayé, Villavard, Villebarou, Villebout, Villechauve, Villedieu-le-Château, Villefranche-sur-Cher, Villefrancœur, Villeherviers, Villemardy, Villeneuve-Frouville, Villeny, Villeporcher, Villerable, Villerbon, Villermain, Villeromain, Villetrun, Villexanton, Villiers-sur-Loir, Villiersfaux, Vineuil, Vouzon, Yvoy-le-Marron.

ARTICLE 2 :

La Directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises est chargée de l'exécution du présent arrêté.

08 DEC. 2021

Fait le

**LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Pour le ministre et par délégation**

Pour le Ministre et par délégation,
La sous-directrice Compétitivité


Mylène TESTUT-NEVES